



77 rue de Salpinte
BP 61004
49015 ANGERS Cedex
Tél. 02 41 66 80 31 | Fax 02 41 66 71 22
ce.0490005p@ac-nantes.fr | www.simoneveil.e-lyco.fr



Lycée professionnel, un tremplin pour la vie



CAP
2 ans

PETITE
ENFANCE



Lycée professionnel, un tremplin pour la vie

02 41 66 80 31 - 02 41 66 71 22 - 02 41 66 80 31 - 02 41 66 71 22 - 02 41 66 80 31 - 02 41 66 71 22
 © 2015 Lycée Professionnel Simone Veil - Tous droits réservés - Photos : Philippe Dubois, Fotolia

Le CAP Petite Enfance permet d'acquérir les bases techniques et professionnelles requises pour exercer dans le secteur de la petite enfance.



Le titulaire de ce CAP a des compétences dans les domaines de l'accueil et de la garde de jeunes enfants.

Avec les parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Il peut exercer sa profession :

- en milieu familial :

- à son domicile privé (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé,
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de service d'aide à domicile).

- en structure collective :

- école maternelle (ATSEM),
- crèche collective,
- halte garderie,
- garderie périscolaire,
- centre de loisirs sans hébergement,
- centre de vacances collectifs d'enfants.

Ce professionnel doit être capable :

- d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité des jeunes enfants,
- de contribuer à son développement, à son éducation et sa socialisation,
- d'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Aptitudes

- › Sens des responsabilités
- › Sens de l'observation
- › Esprit d'équipe
- › Qualité de communication
- › Résistance physique

Durée : 2 années

Organisation des enseignements	Horaire hebdomadaire indicatif	
	1 ^{ère} année	2 ^e année
Enseignement technique et professionnel	18 h	18 h
TP Alimentation + Nutrition	4 h	4 h
TP Entretien des locaux + Technologie	4 h	4 h
TP Hygiène + SMS + Biologie	5 h	5 h
TP Animation + SMS + Biologie	5 h	5 h
Enseignement général	15 h	15 h
- Français - Histoire Géographie	4 h	4 h
- Mathématiques et Sciences physiques	3,5 h	3,5 h
- Langue vivante	2 h	2 h
- Arts appliqués	2 h	1,5 h
- Éducation physique et sportive	2,5 h	2,5 h
- Vie sociale et professionnelle et ECJS	1 h	1,5 h
TOTAL	33 h	33 h
Périodes de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines

Capacité d'accueil

1 classe de 15 élèves

Poursuites d'études

- Mention complémentaire « Aide à domicile »
- Bac Professionnel Accompagnement, Soins, Services à la Personne (ASSP)
- Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires

Equipe pédagogique de spécialité 2014/2015

Professeur STMS : M^{me} Dacher
Professeur Biotechnologie : M^{me} Hernandez

Admission

Candidature auprès de votre collège. Transmission de votre dossier par le collège à l'Inspection Académique.

Examen du dossier en commission d'affectation : 2^{ème} quinzaine de juin.

Résultat de l'affectation : fin juin.

Si vous êtes retenu, prendre contact immédiatement avec notre lycée pour vous inscrire.

Tarifs 2013 - 2014

- › Repas élève sans réservation : **4,45 €**
- › Repas élève avec réservation : **3,35 €**
- › Service d'internat : **environ 1340,50 € par an** [paiement au trimestre]

REGION PAYS DE LA LOIRE

Aide de la Région à l'équipement

- › Tenue professionnelle complète

